

THÉATRE RÉVOLUTIONNAIRE.



1132

LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



СИНОДА
СИНОДА

СИНОДА
СИНОДА

assemblée électorale
le 13. avril 1793.

ORDRE ET MARCHE
DE LA FÊTE
DE L'HOSPITALITÉ, SÉNAT.

BIBLIOTHÈQUE

DU

SÉNAT.

*qui aura lieu le Dimanche, 14 de ce mois,
par ordre de la Municipalité, à l'occasion du
transport des archives de la municipalité de
Liège à la maison commune de Paris. DÉ-
TAIL de toutes les cérémonies qui seront
observées pour recevoir les officiers munici-
paux Liégeois.*

Victimes de la trahison de l'infâme Dumouriez , les malheureux Liégeois fuient loin de leurs foyers pour se soustraire à la fureur des brigands couronnés ; leurs officiers municipaux sont venu chercher un asyle dans le berceau de la liberté.

Ils se présentèrent , mercredi 11 de ce mois au conseil de la commune pour demander un lieu où ils pussent déposer leurs ar-

chives. Ils y furent reçus avec les témoignages de la plus vive satisfaction. Le maire de Paris répondit au maire de Liège dans les termes les plus touchans. « Il faut, s'écria Chaumet, procureur de la commune, il faut que maintenant Liège soit dans Paris, et bientôt Paris sera dans Liège. Après un discours plein de véhémence et de sentiment, au milieu des applaudissements universels, il proposa un projet de fête civique, pour consacrer d'une manière imposante un évènement qui retracera à jamais la scélérité des rois et la fraternité des peuples.

D'après le rapport de l'administration des travaux publics, cette auguste cérémonie a été réglée ainsi qu'il suit :

Le cortège partira à dix heures précises du matin de la place de la maison commune ; il ira recevoir les archives de la municipalité de Liège, lesquelles seront déposées sous l'arc de triomphe appelé porte Saint Martin. Le chariot qui les portera sera couvert d'une draperie ornée de feuillages et

(3)

surmonté du bonnet de la liberté ; il sera gardé par les sections armées du Nord et de Bondi avec drapeaux déployés.

Le cortège suivra le quai Pelletier , les rues Planchemibrai , des Arcis et St.-Martin.

Au moment où le cortège sera arrivé à la porte St.-Martin , il se fera une salve d'artillerie.

On suivra les boulevards St.-Denis , Montmartre , Poissonnière , etc. , jusqu'à la porte St.-Honoré ; les rues St.-Honoré , du Roule et les quais jusqu'à la maison commune.

Le cortège fera trois pauses : une au milieu des boulevards ;

une à la porte St.-Honoré et la troisième , place des trois maris vis-à-vis le Pont-neuf . Pendant cette dernière pause , il se fera une salve des pièces du parc du Pont-neuf au moment où paroîtra la statue de la liberté.

M A R C H E.

N°. 1. Hussards de la liberté précédés de

leurs trompettes , avec une bannière portant ces mots : *guerre aux tyrans.*

- 2 Un corps de gendarmerie à cheval , ses trompettes et une enseigne portant ce mot : *hospitalité.*
- 3 Sapeurs.
- 4 Canonniers.
- 5 Tambours.
- 6 Détachement de la première Légion.
- 7 Déclaration des Droits de l'homme.
- 8 Sociétés populaires.
- 9 Juges de paix et officier de paix et Commissaires de police.
- 10 Tambours.
- 11 Détachement de la seconde légion.
- 12 Le Buste de Brutus porté sur un brancard.
- 13 Tribunal révolutionnaire.
- 14 Corps Judiciaires.
- 15 Le Faisceau des départemens de la République.
- 16 Tambours.
- 17 Détachemens de la troisième Légion.

- 18 Le département.
 19 Comités de surveillance Révolutionnaires, des Sections.
 20 Députation des Sections.
 21 Tambours.
 22 Détachement de la première Légion.
 23 Gros Corps de musique.
 24 La statue de la Liberté.
 25 La Municipalité de paris.
 26 La Municipalité de Liège précédée d'une Bannière portant ces mots *Municipalité de Liège.* les Municipalités voisines précédées de la Commune du 10 Aout.
 28 Tambours.
 29 Détachements de la cinquième Légion.
 30 Le Tribunal de Cassation.
 31 Le conseil exécutif.
 32 Un tambour-major tenant son épée nue, accompagné de deux sapeurs.
 33 Le livre de la loi porté sur un brancard, accompagné des candélabres et des cassolettes.

- 34 La Convention nationale.
- 35 Les élèves de la patrie.
- 36 Les vétérans.
- 37 Tambours.
- 38 Détachement de la sixième légion.
- 39 Corps de musique.
- 40 Un porte-drapeau ayant une bannière où sont écrits ces mots : *les tyrans passeront, les peuples sont éternels.*
- 41 Le chariot portant les archives de la municipalité de Liège , accompagné d'une députation de la municipalité de Paris et des municipalités voisines. Autour du chariot seront placés les fanons portant les différentes légendes, *liberté, égalité, souveraineté du peuple, etc.*
- 42 Tambours,
- 43 Gendarmerie à pied et gardes des ports.
- 44 Musique de la gendarmerie.
- 45 Le tableau des morts et blessés à la journée du 10 août.
- 46 Les veuves et enfans de nos frères

(7)

morts pour la défense de la liberté , avec
une bannière indicative.

47 Canonniers.

48 Gendarmerie à cheval précédée de
ses trompettes.

49 Autre détachement de cavalerie légère
ayant à sa tête une bannière portant ces mots ,
République française une et indivisible.

Signé PACHE , maire de Paris , COULOM-
BEAU , secrétaire-greffier.

Hymne qui doit être chantée à chaque
Station.

Air. *De la Marche des Marseillois.*

D'UNE patrie infortunée
Braves enfans , accourez tous ;
Dignes d'une autre destinée ,
Venez habiter parmi nous :
L'hospitalité fraternelle
Vous ouvre et ses bras et son cœur ,
Tandis qu'un féroce vainqueur
Vous forge une chaîne éternelle.
Amis , rassurez-vous , les rois n'auront qu'un tems ;
Bientôt ils paieront cher leurs succès insolens.

Si la liberté fugitive
 Etoit proscrite en tout pays,
 Elle viendroit sur cette rive,
 Pour se rassurer dans Paris.
 Partagez donc avec vos frères
 Le pain de la fraternité;
 Dans le sein de l'égalité,
 Attendez des jours plus prospères.
 Amis, rassurez-vous, les rois n'auront qu'un tems;
 Paris sera toujours le tombeau des tyrans.

Le règne de l'indépendance,
 Braves Liégeois, n'en doutez pas,
 Fondé d'abord dans notre France
 Doit s'étendre à tous les climats.
 Oui, dans votre chère patrie
 Nous vous reconduirons un jour;
 Vous chanterez à votre tour,
 Vainqueurs de l'aristocratie:
 Vive la liberté, les rois n'ont eu qu'un tems;
 Enfin nous n'avons plus ni prêtres, ni tyrans.

Par SILVAIN-LUCRECE MARÈCHAL.

De l'Imprimerie de la rue neuve de l'Égalité,
 Cour des Miracles,



